

MAQUETTE DU DIPLOME

Espace européen de l'enseignement supérieur- Espace européen de l'enseignement supérieur- Espace européen de l'enseignement supérieur

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

**École Supérieure des Sciences Économiques et Commerciales – ESSEC**

**Diplôme Management et Gestion des Organisations**

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L443-2 et L 641-5, D612-34

Vu le décret n°2001-295 du 4 avril 2001 portant création de la commission d'évaluation des formations et diplômes de gestion,

Vu l'arrêté du 8 mars 2001 relatif aux diplômes délivrés par les établissements d'enseignement supérieur technique reconnus par l'Etat,

Vu l'arrêté du 12 juillet 2016 autorisant l'établissement à délivrer un diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur,

Vu le procès-verbal du jury du.... attestant que l'intéressé(e) né(e) le ... à ... a satisfait à l'ensemble des obligations prévues pour la délivrance du Diplôme « Management et Gestion des Organisations »

Le Diplôme Management et Gestion des Organisations (Management et Gestion des Organisations) n°  
est délivré, au titre de l'année universitaire .... /..., à Mme, Mlle, ou M....  
et qui est revêtu du visa de l'Etat.

Fait à ..., le ...

Le/La titulaire

Le chef d'établissement

Le président du jury

Le recteur d'académie, chancelier des universités

Espace européen de l'enseignement supérieur- Espace européen de l'enseignement supérieur- Espace européen de l'enseignement supérieur